

lotter et grimacer les dieux et les déesses qui ornent le char classique.

A une heure, le cortège entrainé dans la cour des Tuileries, et M. Fléchelle, l'acquéreur des bœufs gras, était reçu par l'Empereur. Sa Majesté a même paru un instant au balcon, où elle a été accueillie par les acclamations d'une foule immense qui encomrait la place du Carrousel.

— Les nouveaux billets de banque italiens viennent d'être mis en circulation. Ils ont une physionomie assez originale : on dirait plutôt qu'ils sortent de chez un confiseur et qu'ils sont destinés à couvrir des boîtes de fiançailles ou de baptême. Seulement à la place du *Fidèle Berger*, ils sont ornés des portraits de Cavour et de... Christophe Colomb !

Cavour, à la bonne heure, passe encore, mais Christophe Colomb ! que peut avoir de commun l'immortel navigateur avec les billets éphémères de la banque italienne et que vient-il faire ici ? à moins pourtant que ce ne soit pour apprendre à l'Italie à mettre ses finances en équilibre comme il apprit autrefois à ses convives à faire tenir un œuf sur sa pointe !

— On écrit de Varsovie : Il est impossible de se faire une exacte idée de la misère des provinces polonaises. Disparition pleine et entière du commerce et de l'industrie à Wilna et dans toute la Lithuanie ; stagnation complète des travaux, manque de crédit, d'argent, de marchandises ; absence d'acheteurs et de vendeurs : tels sont les principaux traits de ce tableau. Un des premiers magasins de luxe de Wilna qui avait des relations constantes et importantes avec les industriels étrangers, a dû se métamorphoser en débit d'eaux-de-vie. Dans la même ville, un négociant ne ferait pas crédit à un autre négociant pour 100 roubles ; les fonctionnaires à 10,000 fr. d'appointements ne trouveraient pas à acheter à crédit une seule bougie.

— Voici d'après le *Nouvelliste de Rouen* la description du nouvel uniforme qu'il serait question de donner à l'infanterie de ligne. Nous laissons à ce journal la responsabilité de cette communication, qui impliquerait de nouvelles expériences sur un objet que l'on pensait être réglé pour un certain temps.

L'habit-tunique en drap bleu foncé, boutonnant droit sur la poitrine avec un collet jonquille en forme d'accolade, et parements bleus avec pattes jonquille ; les pans un peu plus longs que ceux de la jaquette actuellement encore en usage, et un peu plus courts que ceux de l'ancienne tunique. Cet habit est exactement semblable, pour la forme et pour la coupe, à l'habit tunique que portent les régiments de cuirassiers.

Le pantalon large et court, dit à bouffantes, est remplacé par le pantalon dit à la hussarde, ample par le haut, rétréci par le bas, et retombant sur la guêtre. Dans les marches militaires, comme en campagne, le bas de ce pantalon se porte dans des guêtres de cuir ou de toile, suivant le temps ou la saison.

Ces guêtres (celles de cuir comme celles de toile) sont surmontées d'une espèce d'entonnail élargi, ou crispin, dans lequel entre le bas du pantalon, de manière à ne pas serrer et gêner la jambe du soldat. Ce crispin est bouclé, pour la guêtre de toile : il est renforcé, pour celle de cuir, par une doublure de toile à voile.

La guêtre de cuir se boucle de haut en bas, comme une guêtre de chasse, tandis que la guêtre de toile ne se boucle qu'au crispin, au-dessus duquel elle est fixée sur la jambe avec des boutons ordinaires.

Le schako mis en essai n'ayant pas paru réunir les conditions recherchées et voulues, on est revenu à l'ancien képi d'Afrique, à peu près semblable à celui qui se portait autrefois dans la légion étrangère, mais de forme plus gracieuse et plus petite, c'est-à-dire qu'il est à cette coiffure ce qu'était le képi des officiers comparé à celui de la troupe.

Il se compose de deux morceaux de drap garance entre lesquels est un caoutchouc, de manière, et quelle que soit la pression qu'on lui fait éprouver, à lui permettre toujours de reprendre sa forme primitive. La visière en cuir, bien que vernie est également flexible et ne se casse pas. Le turban du bas est de drap bleu et les passe-pois le sont de même. Cette coiffure est commode, légère et d'un entretien facile. Le soldat, au lieu de l'astiquier comme le schako de cuir, n'a qu'un coup de brosse à lui donner pour la tenir propre. On a supprimé la plaque, qui est remplacée par une simple cocarde avec ganse fixée sur le devant à l'aide d'un bouton.

L'agrette en crin, avec olive de cuir doré, qui pouvait convenir pour le schako, mais non pour le képi, est remplacée par un petit et double pompon sphérique, comme celui des grenadiers et des voltigeurs. Ce pompon, sur la boule inférieure duquel apparaît le numéro de la compagnie, offre l'avantage de distinguer les bataillons. Cette boule est bleue pour le deuxième, et jaune pour le troisième. — La boule supérieure, un peu plus petite, est rouge pour les grenadiers, jaune pour les voltigeurs, et verte pour le centre.

Le bonnet de police actuel, à la coupe étrangère duquel l'œil ne peut s'habituer, et dont les soldats se plaisent à dénaturer la forme : en la tourmentant de toutes les manières, est remplacé par une casquette de drap garance fort souple, bien qu'ayant une visière de cuir. Cette visière, en préservant les yeux des soldats de l'ardeur du soleil, aux exercices des classes et pendant les corvées, offre d'ailleurs un avantage que rien ne saurait remplacer.

La capote reste ce qu'elle était. Un sur-

tout commode dans le service, en campagne et par les temps rigoureux, en ce qu'il garantit bien le soldat et enveloppe toute sa tenue.

Il n'est rien changé à la tenue des officiers, si ce n'est le schako qui, comme pour la troupe serait remplacé par le képi que nous venons d'indiquer.

— UN PROVERBE A MÉDITER. — Quand les sabres sont rouillés et les bèches luisantes, dit la sagesse du Céléste-Empire, quand les prisons sont vides et les greniers pleins, quand les médecins vont à pied et les bouchers à cheval, et qu'il y a au foyer beaucoup de vieillards et beaucoup d'enfants, alors seulement la chose publique est bien gouvernée.

— La tribune restaurée qui évoque tant de souvenirs en rappelle un joli à Jeanne de Moncel, le chroniqueur de la *Liberté* !

Je me suis demandé l'autre jour en voyant M. le marquis d'Andelarre, le plus petit des gentilshommes de la *Chambre*, et M. Darimon, le moins grand des députés de la *gauche*, si le petit banc de l'ancienne tribune, consacré par Louis Blanc et M. Freslon, leur serait réservé. Ce petit banc a eu ses jours de gloire ; c'est à M. Freslon qu'il le doit ; voici comment : C'était une fête que de l'avoir à la tribune ; il parlait bien et en honnête citoyen ; ce n'étaient point ces qualités rares qui l'y faisaient désirer, mais bien plutôt la lutte comique qu'il avait à soutenir avec son petit banc. — Il apparaissait donc d'abord calme et sage, monté sur ce piédestal ; bientôt la verve, la fougue de la discussion l'emportant, il perdait pied et disparaissait bruyamment, puis remontait et perdait pied encore, et revenait ; cela durait parfois une heure, au milieu de la gaieté générale, sans cependant que les rires dégénéraient en risées : M. Freslon était respecté.

— Dimanche, dit le *Figaro*, a eu lieu au Trocadero la fête de la poudre, que nous avons annoncée. Une foule immense garnissait les quais et les parties déjà nivelées de la future place du Roi-de-Rome. Les précautions les plus grandes avaient été prises par les entrepreneurs, pour éviter tout accident. Depuis la veille, les ouvriers mineurs avaient préparé douze cents mines environ, auxquelles le feu a été mis de trois à cinq heures. Vers quatre heures, un monticule, couronné d'un fragment de mur assez considérable, a volé en éclats aux applaudissements de cent mille personnes. C'était le dernier reste des anciens murs de Paris.

Malgré la rapidité de leurs mouvements, aucun des ouvriers, parfaitement dirigés par M. Elme Piot, n'a même été égratigné.

C'était un spectacle, non pas seulement comme on n'en a jamais vu à Paris, mais encore, comme jamais chantier de travaux publics n'en a présenté. Si tôt que les explosions ont cessé, la foule s'est précipitée sur le terrain pour juger du remuement produit par cette masse inouïe de poudre, et emporter des fragments de roche minée, comme souvenir de la fête. Dimanche prochain, les entrepreneurs feront encore partir mille à douze cents mines. D'ici là, chaque jour on en fait éclater six à sept cents.

— La *Lancet*, commentant la mort d'un soldat du 74<sup>e</sup> régiment survenue à la suite d'une punition des verges infligée à cet homme, dit : « Cinquante coups sont juste le double du nombre pouvant être convenablement infligés en une seule fois au condamné ; confiner ensuite une homme dans la prison, c'est accélérer le développement des suites à redouter. Les coups de verges devraient être appliqués sur la partie charnue de l'homme et non sur le dos, qui recouvre des organes vitaux importants, et après sa punition il ne doit pas être soumis à un étroit emprisonnement ou à une diète complète. » Voilà où en est l'Angleterre qui se dit civilisée !

— Agréable nouvelle ! Les truffes, dit le *Charentais*, promettent d'être aussi communes que les pommes de terre. On vient d'en découvrir une grande quantité dans un bois de chênes, près de la Rochelle. Les jardins du Mail en ont donné une récolte abondante. La forêt de Chizé, dans les Deux-Sèvres, en renferme beaucoup. Il doit s'en trouver dans les autres forêts de ce département. On se livre cependant avec peu d'ardeur à la recherche de ce cryptogame, qui se trouve sous une mince couche de terre dans une foule de localités de notre pays.

— Laissons au *Nain jaune* la responsabilité du tragique récit qu'on va lire : La ville de Narbonne, célèbre par son miel si blanc et si doux, possède, dans ses murs, des gens qui sont loin de montrer la même douceur dans leur caractère et un procureur impérial d'une rare énergie, pour ne pas dire plus. Le journal où fleurit la prose de Thimoteé Trium nous apprend, en effet, qu'un maire et un entrepreneur de bâtisses se sont assassinés réciproquement, en pleine rue de la ville, vers sept heures du soir, à la suite d'une querelle d'affaires. L'un était armé d'une canne à épée et l'autre d'un revolver.

Ils se sont fait tous les deux des blessures horribles ; le garde-champêtre, survenu pendant ce duel sauvage, n'a pu maîtriser les combattants ; le public, qui assistait à la scène, se tenait à distance respectueuse, et seul, M. Carrère, procureur impérial du parquet de Narbonne, qui se promenait par là, a eu le courage de se précipiter sur M. Limouzy, l'entrepreneur, et de le poursuivre. Le maire, M. Barsalou, était resté sur le carreau.

Mais là où l'honorable chef du parquet a surtout montré de l'énergie, c'est lorsque le coupable qu'il poursuivait étant venu à se jeter à l'eau, après s'être tiré deux coups de revolver dans la tête, ledit procureur impérial s'est mis dans une barque, et, saisissant M. Limouzy, l'a maintenu hors de l'eau jusqu'à ce qu'enfin on soit venu à son secours.

Voilà, certes, un fait bien étrange que celui de deux hommes, deux citoyens des plus notables d'une ville de France se livrant, en notre dix-neuvième siècle, à une pareille scène de carnage ; et l'on ne sait vraiment ce qu'il faut admirer le plus, de la pusillanimité des nombreux Narbonnais, témoins à ce duel à l'américaine, ou de la superbe intrépidité du procureur impérial poursuivant et empoignant lui-même l'un des acteurs du terrible drame.

— La même feuille satirique crayonne avec verve le croquis des importants du journalisme en disponibilité :

« Où courent ces hommes affairés ? Quelle cohue ! *Turba ruit ou ruunt*. Pourquoi ces innombrables poignées de main données à profusion sur le boulevard, à droite, à gauche, devant, derrière ?... Que signifient ces chuchotements à l'oreille ?

« Chut ! j'ai saisi ; ce sont des fondateurs de journaux... Mon ami, tout, tout est prêt.

« Titre magnifique et simple ; trois noms aimés, jeunes pleins d'ardeur, vieux romans superbes.

« En as-tu un sur Castaing, ou sur Fualdès, ou sur Lafarge, ou sur Léotade, ou sur Elicabide ? sur le 113, le 117 ? sur les égoutiers, les rôdeurs, les écumeurs, les chauffeurs de Paris ? As-tu enfin du *Rocambolage* ?

« Oui, oui. Fort bien... Et le cautionnement, est-il prêt, lui aussi ? Mon Dieu, pas précisément ; il nous manque une bagatelle... à peu près... — Tout, hein ?

« L'ami ne répond pas... Allons, bon ! toujours la même histoire, le singe qui a oublié d'éclairer la pièce curieuse... Eclairiez, éclairiez, voilà la seule, l'unique question. Entre nous, je crois que c'est assez difficile.

Hier, des sergents de ville arrêtaient un gavroche la main dans le sac, en train de soustraire un porte-monnaie.

— Messieurs, leur dit le gamin avec dignité, je ne vole pas pour voler... c'était pour souscrire à la statue de Voltaire ! Ah ! M. Havin qu'avez-vous fait là, et remords ne va-t-il pas troubler indéfiniment votre honnêteté ?

— Un horrible drame vient de se passer à Valparaiso, dans l'Indiana, ville située à 40 milles de Chicago, sur le chemin de fer de Pittsburg et Fort-Wayne. Un homme nommé Chauncy Page, joaillier, habitant Valparaiso, était depuis quelque temps en difficulté avec sa femme, dont il s'était, du reste, séparé. La femme vint dernièrement demeurer comme servante dans la famille d'un vieux gentleman du voisinage.

L'autre soir, vers neuf heures, Page se dirigea vers la maison de ce dernier, et parvint à obtenir une entrevue avec sa femme. Une querelle violente ne tarda pas à s'élever entre les deux époux : Page tira un revolver, fit feu sur sa femme, qu'il tua, puis sur sa belle-mère, accourue au bruit de la discussion, et qu'il tua également. Alors, saisissant un tisonnier, il en frappa le maître et la maîtresse de sa malheureuse femme, et les assomma littéralement ; une jeune fille qui se trouvait là fut également atteinte, et ne dut la vie qu'à la fuite. Enfin, n'ayant plus personne à tuer, ce fou furieux mit le feu à la maison, et s'enfuit dans les bois, où il a été retrouvé depuis et arrêté.

— Mardi, à huit heures du soir, des employés du chemin de fer de ceinture, à Paris, ont trouvé sur la voie, entre le pont Napoléon et la gare Nicolai, le corps d'un enfant du sexe féminin. Il portait trois profondes blessures, deux aux épaules, une à la tête. Ces blessures, faites à l'aide d'un instrument aigu et tranchant, étaient récentes et avaient déterminé la mort avec un épanchement de sang assez considérable. Après l'accomplissement du crime, le corps de l'enfant a dû être lancé sur la voie par la portière d'un wagon pendant la marche du train.

Le corps a été relevé et transporté aussitôt au commissariat de police, où a lieu l'examen médico-légal, à la suite duquel on a commencé une information.

— On lit dans le *Journal des Pyrénées-Orientales* :

« Une catastrophe, dont le résultat n'a pas heureusement été aussi grave qu'on le supposait d'abord, a eu lieu le 17 vers deux heures et demie, à Millas, dans une maison dépendant de la succession de M. Garau, avoué, à Perpignan.

« On procédait en ce moment, à la vente aux enchères de certains objets mobiliers ; une foule considérable encomrait la pièce où étaient réunis les objets mis en vente, lorsque tout-à-coup le plancher soutenu par une poutre vermoulue, s'est écroulé entraînant dans sa chute tous les assistants : aussitôt les cris et les gémissements poussés par les victimes ont amené sur le lieu de l'accident une foule d'habitants qui se sont empressés de procéder à leur sauvetage et de leur prodiguer toutes sortes de secours.

« Le brigadier de gendarmerie Samaire, déjà décoré de deux médailles de sauvetage, et le gendarme Pomic, se trouvaient alors ensemble dans la pièce dont le plancher s'est effondré ; ces deux braves militaires, sans songer à leur salut personnel, ne se sont occupés qu'à sauver, par des

efforts inouïs, les personnes qui imploraient leur secours, et dont plusieurs auraient pu périr sans leur empressement à les mettre hors de danger.

« Une vingtaine de victimes ont reçu des blessures peu graves, il est vrai, mais se trouvent encore malades plutôt par suite de la peur que du mal qu'elles ont éprouvé. »

— L'envoûtement, cette pratique superstitieuse qui consiste à piquer, déchirer ou brûler une image en cire ou tout autre objet représentant un organe quelconque, en prononçant certaines paroles ou en pratiquant certaines cérémonies dans la persuasion que la personne contre laquelle est dirigé le prétendu maléfice souffrira les mêmes maux, l'envoûtement est encore en usage de nos jours.

La *Semaine religieuse*, de Lyon, raconte que, vers la fin de l'année dernière, le fait suivant s'est passé dans un village des environs d'Autun. Une aubergiste trouva un matin, suspendu à sa porte, le cœur sanglant d'une génisse, percé sept clous à têtes fortement effilées : Cette femme se mit à crier, et faillit tomber à la renverse saisie d'une crainte superstitieuse, elle se crut l'objet de la poursuite vengeresse d'un sorcier. La tireuse de cartes de la ville voisine fut inutilement consultée par le mari pour déjouer le maléfice et mettre sur la piste de l'envoûteur. Il s'est soustrait jusqu'ici aux recherches de la police, qui s'en est aussi mêlée. Bref, la pauvre aubergiste ne peut s'ôter de l'idée qu'un grand malheur la menace : elle a toujours devant les yeux ce cœur sanglant percé de sept clous aux têtes pointues.

L'impression morale causée par le maléfice en question a déterminé bien des fois les accidents les plus sérieux chez les personnes contre qui il était dirigé. L'étymologie du mot *envoûtement* est le mot *vultus*, visage, en vieux français *voult* ; les premiers envoûteurs se servaient de figurines de cire à la ressemblance de la victime maléficiée.

— Voici, au sujet de l'écho, une expérience des plus singulières qui a été faite récemment en Angleterre, en présence d'une société de savants, dans une résidence voisine de Glasgow.

Il existe dans cette résidence un lac environné de collines dont quelques-unes sont formées de rochers arides, et les autres couvertes de bois. Des indications vagues avaient révélé dans cet endroit l'existence d'un écho très multiple.

Dans le but de vérifier l'existence de ce phénomène, on plaça sur une éminence un chasseur sonnant le cor de chasse. On le fit tourner vers le nord, c'est-à-dire dans la direction des anfractuosités les plus profondes des collines, et le chasseur sonna un *hollari* de dix notes. Aussitôt un écho reprit cet air et le répéta très-distinctement et très-fidèlement, mais sur deux tons plus bas que le ton donné par le cor.

Quand cet écho eut cessé, un second écho, encore plus bas que le premier, répéta le même air avec la même exactitude, et ce second écho fut suivi d'un troisième, d'un ton plus bas que le précédent. Après cette triple répétition, le silence se fit.

Cette expérience, renouvelée plusieurs fois de suite, a eu le même résultat.

— Le nommé D..., pendant trente années de sa vie, avait travaillé comme fossoyeur dans les cimetières ou comme employé dans les pompes funèbres. Ayant, il y a deux ans, recueilli une petite héritière, il se retira dans un village des environs de Paris, dont il devint bientôt le plus joyeux habitant. Sa gaieté, sa bonne humeur, l'entraîna qu'il mettait à raconter des anecdotes comiques, le faisaient rechercher par toutes les sociétés. Il était de toutes les fêtes, de toutes les noces, mais il avait constamment refusé d'assister aux enterrements. Il éprouvait, disait-il, en souvenir sans doute de son ancien métier, une grande terreur à la vue d'un convoi funéraire.

Depuis quelque temps, on avait remarqué que D... était en proie à une profonde tristesse. Questionné à ce sujet plusieurs fois, il avait répondu que des rêves horribles le tourmentaient pendant la nuit.

Avant-hier, on l'a trouvé pendu dans son domicile. Sur sa poitrine était attaché avec une épingle une papier sur lequel étaient écrits ces mots :

« Tous les morts que j'ai enterrés reviennent ; je vais les rejoindre. »

## CRÉDIT FONCIER D'AUTRICHE

### ÉMISSION DE 500,000 Obligations foncières

SÉRIE SPÉCIALE GARANTIE PAR HYPOTHÈQUE

SUR DES BIENS DE L'EMPIRE D'AUTRICHE QUI SE COMPOSENT :

D'Immeubles à Vienne, d'une contenance de 123,307 mètres ; D'Immeubles ruraux, d'une contenance de 1,874,244 hectares.

Ces biens s'élevant à 375 millions de francs, d'après l'estimation, que le Crédit foncier d'Autriche en a faite conformément à ses statuts, les Obligations émises représentent moins de 50 0/0 du montant du gage hypothécaire.

Les Obligations sont de 120 florins ou 300 francs chacune.

Elles rapportent un intérêt de 6 florins ou 15 francs par an, payables par semestre, le 1<sup>er</sup> mars et le 1<sup>er</sup> septembre, sur les principales places d'émission.

A Paris, l'intérêt est payable en francs, sans charge ni retenue. Les obligations sont remboursables au pair, en 46 années, par voie de tirage au sort.

Le premier tirage se fera le 1<sup>er</sup> juillet 1867.

L'ÉMISSION a lieu au prix de 230 fr., payables comme suit :

En souscrivant.....	30 francs.
Lors de la répartition....	50
Le 10 mai 1867.....	75
Le 10 juillet 1867.....	75
Total.....	230 francs.

Les Obligations seront délivrées avec jouissance du 1<sup>er</sup> mars 1867.

Les souscripteurs auront la faculté d'anticiper les versements avec escompte de 4 0/0.

Les Obligations seront cotées à la Bourse de Paris.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Les jeudi 7, vendredi 8 et samedi 9 mars 1867.

A PARIS : A la succursale du CRÉDIT FONCIER D'AUTRICHE, 21, rue Neuve-des-Capucines ;

A la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France ;

AU SIÈGE SOCIAL, 68, RUE DE PROVENCE

DANS LES DÉPARTEMENTS : Chez tous les agents et correspondants de la Société générale, chez les représentants du Crédit foncier d'Autriche et du Crédit Lyonnais.

La souscription sera ouverte en même temps à Vienne, au CRÉDIT FONCIER D'AUTRICHE, et à Londres, Amsterdam, Berlin, Francfort, Hambourg, Dresde, Bale, Bruxelles et Anvers.

Les souscriptions seront reçues directement ou par correspondance ; elles devront être accompagnées du premier versement de 30 francs.

Dans les cas où les demandes excéderaient le nombre de 500,000 obligations, les souscriptions seront soumises à une réduction proportionnelle. 6760—3,6m.

Au moment où les machines à coudre viennent une extension considérable, nous ne saurions trop engager le public à se méfier des nombreuses contrefaçons qui lui sont offertes sous le nom de machines à coudre de Wheeler et Wilson, de New-York. Ces machines dont la réputation est faite depuis longtemps dans le Nord de la France, sont les seules, on le sait, qui puissent présenter toutes les garanties de perfection et de solidité. Nous croyons devoir rappeler encore qu'elles portent l'estampille de l'agent général Européen de

Compagnie : C. M. MARTOUGEN, 70, BOULEVARD SÉBASTOPOL, à Paris.

Chaque machine doit être pourvue : D'une double plaque ; Du guide à ourler, de toutes largeurs ; Du guide à ganser ; Du guide droit ;

Du guide à poser les rubans sans batés ; Du guide à soutacher ; 1 pierre à Emery ; Douze aiguilles, un tourne-vis, une burette, deux clefs, un tire-fil et un pied à piquer les ruches.

Il est à remarquer que bien des marchands de contrefaçon offrent cinq ans de garantie, mais sans spécifier quel genre de garantie. Les agents de la Compagnie doivent toujours donner aux acheteurs l'EXPLICATION de GARANTIE PENDANT QUATRE ANS CONTRE TOUT FRAIS DE REPARATION ET D'USURE. S'adresser à M. Ch. François, agent général de la Compagnie pour Lille, Roubaix et Tourcoing, à Roubaix, 15, rue du Chemin de Fer, en face du Square.

Admission aux Ecoles du Gouvernement.

Institution préparatoire, 97, boulevard Saint-Michel. Paris. La première division comprend l'Ecole de la Marine ; la 2<sup>e</sup> les candidats aux Ecoles polytechnique, militaire, centrale, et les aspirants au baccalauréat des sciences. — De nouveaux cours, ouverts le 1<sup>er</sup> avril prochain, ont pour but d'assurer l'admission des élèves en leur faisant gagner un temps précieux. — S'adresser au directeur. 6761.

COURS DE LA BOURSE Du 28 février 1867.

Cours de ce jour	Cours précédent	
3 1/2.....	73 20 1/2 3 1/2.....	70 00
4 1/2.....	100 50 — 4 1/2.....	100 00

DENTS depuis 5 francs

## VERBRUGGHE Dentiste

29, rue du Grand-Chemin, Roubaix. — 11, rue Secarrembault, Lille.

Guérison du mal de dents Paiement après succès.

M. VERBRUGGHE, se rend à domicile et se charge de raccommoder toute espèce de pièces artificielles. 6631.